

L'ÉDITO de Mme Angélique ALBERTI

Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est

En tant que nouvelle directrice régionale de la DREETS Grand Est, j'ai le plaisir de signer l'édito de la 11^e édition de la newsletter de l'Unité FSE : cela me donne l'occasion de souligner le travail important mis en œuvre afin de poursuivre le lancement du programme national FSE+ et FTJ notamment au travers de la publication prochaine d'appels à projets sur les priorités 1, 2, 3 et 4 du FSE+ mais également au titre du FTJ. Ces programmes couvrent une très grande partie des politiques publiques, que nous déployons au sein de la DREETS au profit des entreprises, salariés et personnes en insertion sociale et professionnelle que nous servons. J'invite donc tous les porteurs concernés à se positionner pour démultiplier l'effet des actions menées mais également innover au profit du territoire.

En parallèle de ces publications, l'Unité FSE finalise les dernières instructions des demandes de subvention globale des organismes intermédiaires du Grand Est. Dans la continuité de la NL précédente, nous poursuivons, dans ce 11^e numéro, notre partenariat avec nos organismes intermédiaires, en donnant aujourd'hui la parole à la MEF Mulhouse Sud Alsace (à lire en page 2).

Actualité Unité FSE

L'Unité FSE de la DREETS Grand-Est a le plaisir de vous présenter sa nouvelle identité visuelle :



Sommaire

- Edito de Mme ALBERTI
- Actualité FSE+
- Conseils numériques
- Parole à l'organisme intermédiaire - MEF Mulhouse Sud Alsace
- Appels à projets de l'automne 2023
Résumé

Conseils numériques

- [Plateforme MDFSE+ pour créer et déposer votre demande de financement en ligne](#)
 - [Manuel pas-à-pas pour déposer une demande de subvention](#)
 - [Guide de procédures : Demande de subvention \(bénéficiaire\)](#)
 - [Kit d'outils pour répondre aux appels à projets](#)
 - [Pour générer automatiquement des modèles d'affiches, de plaques ou de panneaux](#)
 - [Être alerté en cas de publication de nouveaux appels à projets](#)
- <https://ma-demarche-fse-plus.fr/#/>
- <https://klee-in-touch.fr/confluence/pages/viewpage.action?pageId=68976896>
- <https://klee-in-touch.fr/confluence/pages/viewpage.action?pageId=91359069>
- <https://grand-est.dreets.gouv.fr/Kit-appels-a-projets-2022>
- https://ec.europa.eu/regional_policy/policy/communication/online-generator_fr?lang=fr
- <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets/dreets-grand-est-2023-mission-daccompagnement-socio-professionnel-et>

Consulter le pdf

Télécharger le résumé ↓

Être alerté

Les adresses de la DREETS Grand-Est

6 rue Gustave Adolphe Hirn
67085 STRASBOURG CEDEX

10 rue Mazagran
54063 NANCY

60 avenue Daniel Simonnot
51038 CHALONS en CHAMPAGNE

Messagerie : dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr

Directeur de la publication : François OTERO



La MEF Mulhouse Sud Alsace (LA MEF MSA) Association de Gestion du Plie du pays de la région mulhousienne, a été créée en 1993 d'une volonté politique de répondre à un besoin d'emploi pour les personnes en grande difficulté sur son territoire. Elle couvre l'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) et la commune d'Ensisheim. Un nouveau protocole pour la période 2022-2026 a été signé en septembre 2022 par l'Etat, la m2A, la ville d'Ensisheim, la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est.



L'objectif de ce protocole est d'apporter une réponse au plus près des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle tout en répondant au mieux aux besoins des entreprises. A travers l'accompagnement individuel et adapté à chaque situation, le participant au PLIE se voit proposer un référent de parcours unique. Ensemble, ils établissent les étapes d'insertion nécessaires au retour vers l'emploi ou à la montée en compétences.

Le référent mobilise l'ensemble des outils de droit commun (tant sociaux que professionnels) et les outils spécifiques mis en place dans le Plie (exemples : action de gestion du stress, mobilité, mobilisation des entreprises, forum Plie,...). Le FSE permet d'offrir au territoire cet accompagnement et ces outils adaptés. Les accompagnements sont assurés par les structures partenaires du Plie (26 référents de parcours), l'animation du dispositif est assurée par la MEF MSA.

Entre 1993 et 2022, environ 20 000 personnes se sont vues proposer ce type d'accompagnement. Les besoins financiers ont été complétés par le FSE à hauteur de 43 millions €. Environ 6000 personnes sont sorties vers l'emploi pérenne ou ont été qualifiées sur l'ensemble de ces programmations. Le taux global de retour à l'emploi sur la période 2022 est de 52 %.

A partir de 2006, la MEF MSA s'est vue confier d'autres missions au delà de celles du Plie, notamment la gestion des emplois et des compétences territoriales, l'animation et la coordination des dispositifs de création d'entreprises sur le Sud Alsace, des dispositifs de mise œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics dans le Haut Rhin, l'animation et la coordination de la Cité de l'emploi. Elle est administrée par un Président mandaté par la m2A, et compte au sein de son conseil d'administration l'Etat, les collectivités territoriales, ainsi que des personnes qualifiées (représentants d'entreprises, par exemple).

Pour la nouvelle période de programmation 2023-2027, la MEF MSA est dotée d'une enveloppe de 7 867 636,57 €

Priorité 1 OS H : 6 094 080,27€

Priorité 2 OS A : 322 438,00 €

Priorité 1 OS L : 577 868,30 €

Priorité 6 : 863 250,00 €

Pour gérer cette enveloppe, la MEF MSA dispose de 3 personnes qui assurent l'assistance technique aux opérateurs.

Les missions sont d'assurer une veille technique et juridique liée au FSE +, d'organiser les comités de sélection, d'animer et de suivre les maquettes financières, d'être un point relais auprès des opérateurs de terrain dans la mise en œuvre des opérations FSE. Cette équipe a la charge également la clôture de l'ancienne programmation FSE 2014-2020 et REACT EU.

1 comité de pilotage assure les fonctions de sélection et de programmation des opérations. Il est composé de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, de la MEF MSA et de personnes qualifiées si nécessaire.

Le conseil d'administration de la MEF MSA entérine juridiquement les décisions prises par le Comité de pilotage FSE +.



Aurore Wentzel- Chargée de mission FSE
Alexandra Walonislow- Directrice
Laurence Oppenot - Chargée de projets FSE

➔ Article de la MEF sur le fonds social européen : <https://urlz.fr/nDyj>



Les États-membres, le Parlement européen et la Commission se sont accordés pour faire de 2023 « l'Année européenne des compétences » qui dure jusqu'au 8 mai 2024.



L'Europe a fixé les 4 objectifs suivants :



1 Promouvoir des investissements accrus dans la formation et le renforcement des compétences



2 Veiller à ce que les compétences soient adaptées aux besoins du marché du travail



3 Mettre en adéquation les aspirations et les compétences des citoyens avec les possibilités offertes sur le marché du travail



4 Attirer des personnes de pays tiers possédant les compétences dont l'UE a besoin

L'Année européenne des compétences vise à mettre à l'honneur les compétences au sens large, acquises lors de formations aussi bien initiales que continues, académiques comme professionnelles, à destination des jeunes comme des actifs ou des publics plus éloignés de l'emploi ou fragiles. L'Année européenne sera aussi l'occasion de mettre en valeur les financements européens venant en appui des politiques publiques nationales conduites par les États-membres et leurs ministères du "continuum des compétences".



Prochains appels à projets en lien avec l'Année européenne des compétences

AAP Priorité 3 OS "G" Améliorer les compétences et faciliter les transitions professionnelles

Destiné aux actifs occupés en ciblant ceux bénéficiant le moins de la formation ou appartenant à un secteur en mutation ou affectés par la crise. L'objectif de cet AAP est d'accroître le nombre de personnes exerçant un emploi et d'améliorer les qualifications des participants.



Les opérations auront une durée de 12 à 36 mois sur la période 2024 à 2026.



Budget FSE+ : 1 million €

AAP FTJ: Atténuer les effets de la transition écologique et énergétique en accompagnant les compétences des territoires FTJ en Grand Est



L'objectif de cet appel à projets est de faciliter l'accompagnement social des salariés, des ex-salariés et ceux des entreprises sous-traitantes ou fournisseuses en lien avec des secteurs en déclin ou en transformation, ainsi que des demandeurs d'emploi sur le territoire FTJ correspondant à 27 EPCI du Grand Est dans le cadre du processus de transition prévu pour atteindre les objectifs spécifiques de l'Union européenne pour 2023 en matière d'énergie et de climat et pour parvenir à une économie de l'Union neutre pour le climat à l'horizon 2050.



Les opérations auront une durée de 12 à 36 mois sur la période 2024 à 2026.



Budget FSE+ : 20 millions €

→ Consulter le site web de l'Année européenne des compétences : https://year-of-skills.europa.eu/index_fr



Les appels à projets de l'automne 2023

Priorité 1 : Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus

AAP P1 OS "H" Mission d'accompagnement socio-professionnel et d'encadrement technique en Haute-Marne

Destiné aux ateliers chantiers d'insertion du département de la Haute Marne, pour financer l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel (périmètre restreint).



Publié le **02 octobre 2023**, **2 mois** pour faire les demandes de subvention



Les opérations auront une durée de 24 mois sur la période 2024 à 2025.



Budget FSE+ : 2.5 millions €




Priorité 2 : Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative (emploi des jeunes)

P2 OS "A"

Insertion professionnelle et renforcement de l'alternance des jeunes

Ouvert à toutes les structures publiques ou privées susceptibles de proposer un projet visant
-soit à favoriser l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi
-soit à renforcer l'alternance et l'apprentissage.

Les opérations auront une durée comprise entre 12 et 36 mois sur la période 2024 à 2026.

 Budget FSE+ : 6 millions €




P2 OS "F"

Favoriser la mobilité européenne et internationale à des fins d'apprentissage pour tous

Ouvert aux centres de formation des apprentis et aux organismes de formation par l'apprentissage, cet AAP a pour objectif d'augmenter le nombre des mobilités longues des apprentis et alternants grâce à la mise en place et au renforcement des référents mobilités au sein des CFA-OFA.

Les opérations auront une durée comprise entre 12 et 48 mois sur la période de 2023 à 2027.

 Budget FSE+ : 1 million €

Priorité 4 : Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain



AAP P4 OS "C" et "D" : Pour un marché du travail mieux équilibré entre les femmes et les hommes et avec moins de discrimination

Ouvert aux structures publiques ou privées susceptibles de proposer un projet visant :

- à renforcer l'égalité professionnelle et salariale
- à améliorer la lutte contre les discriminations dans les entreprises



Les opérations auront une durée de 12 à 24 mois sur la période 2024 à 2025.



Budget FSE+ : 500 000€

